

LOCALE EXPRESS

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME

Augmentation du tarif de l'eau

■ Afin de faire face à la hausse des redevances de l'Agence de l'eau ainsi qu'aux prochains travaux de remplacement des colonnes d'eau, le maire a préconisé, lors du dernier conseil municipal, d'augmenter les tarifs de l'eau de 15 centimes le prix unitaire, soit 0,84 centimes d'euro/m³, pour la consommation de l'année 2010. Actuellement, le prix unitaire de la consommation d'eau est de 0,69 centimes/m², « ce qui est bas en comparaison de ce que pratique d'autres communes ou syndicats ayant la compétence de distribution d'eau », précise le maire. Le conseil a approuvé cette décision. Un courrier sera envoyé en fin 2009 à chaque abonné.

Éclairage public de la RD202 :

Arthaz commune pilote

■ L'éclairage retenu dans le projet de sécurisation de la route départementale 202 sera à "leds", moins consommateur d'énergie. Arthaz sera ainsi commune pilote pour ce projet d'éclairage d'une départementale avec des lampes diodes électroluminescentes. Les élus ont également demandé un chiffrage pour la sécurisation de la route nationale qui concernerait l'entrée de la commune jusqu'au rond-point.